

Rapport Moral 2009

présenté en Assemblée Générale, le 16 mars 2010



Confédération Paysanne de la Mayenne

Imprimé par :

Crédit Mutuel
banque à qui parler

2009 : une année chahutée

Le dernier rapport moral titrait « La Conf' relancée » suite entre autre à l'arrivée du nouvel animateur qui a permis de re-dynamiser le syndicat. Nous ne croyions pas si bien dire ; 2009 nous a même bousculés et contrebalancés !!!

« L'ambiance agricole » du tout début d'année n'était pas des plus mauvaises malgré un contexte général peu favorable, crise économique et décisions politiques tant générales qu'agricoles douteuses sur leurs effets escomptés. Les résultats ne se sont pas fait attendre, dès la fin du premier trimestre la situation des paysans s'est dégradée avec en première ligne la production laitière.

La Conf' s'est mobilisée sans plus attendre en Mayenne, en région et partout en France. Consciente que presque tous les agriculteurs sont concernés par la dégradation de leur situation et que seule la Conf' ne pèsera pas suffisamment, la question de mobilisations communes s'est retrouvée sur le devant de la scène alors que nous en débattions déjà fin 2008.

Malgré des divergences certaines autant en interne qu'avec les autres syndicats, des manifestations communes ont eu lieu en Mayenne avec la Coordination Rurale, parfois même avec certaines FDSEA dans d'autres départements. Insatisfaits de la défense de leurs intérêts, certains producteurs laitiers se sont regroupés dans un nouveau mouvement qui se veut à priori asyndical, l'APLI (Association des Producteurs de Lait Indépendant). La Conf' s'est trouvée face à de nouveaux enjeux. Quelles relations et quelles attitudes adopter avec cette association. Des actions autour de plates-formes avec des revendications communes bien définies au préalable ont été engagées. Malheureusement, nous avons essuyé quelques déboires et nous nous sommes fait relayer au deuxième rang à plusieurs reprises. Un débat sur la suite à donner s'impose : comment la Conf' doit-elle rester présente et visible sans nier l'importance médiatique de l'APLI ?

L'équipe du secrétariat et l'animateur ont essayé d'être au plus près de l'actualité bouillonnante, parfois trop, pour assurer au mieux la coordination et la réussite des mobilisations nombreuses. Le comité départemental a débattu plusieurs fois sur le fond et sur la forme du rôle de la Conf' et de ses adhérents sans toujours tomber tous d'accord. Les militants, sans qui nous n'existerions pas, se sont bien impliqués tout au long de l'année même si l'énergie commence à faire défaut.



Malgré la prédominance des actions, le quotidien de la vie syndicale n'était pas en reste.

Sur le PAD adopté, loin de nos espérances, nos idées ont quand même eu de l'écho puisque certaines revendications ont été entendues par le conseil général sans être pour autant validées.

Nous avons rencontré le nouveau Préfet pour lui exposer notre projet avec les solutions que nous proposons et pour lui rappeler notre importance dans le paysage syndical départemental, mais ses origines parisiennes et sa qualité d'énarque nous laissent perplexes sur sa volonté à bouger les lignes agricoles. Preuve s'il en était : lors d'une réunion du nouveau CDI « statutaire » institué depuis le nouveau parcours à l'installation (PPP), suite à notre interpellation, M le Préfet a appris qu'il existait un CDI JA là où se jouent bien entendu les orientations en matière d'installation, mais il n'a pas réagi plus que ça. A rappeler aussi que l'AFOC avait déposé une candidature en tant que conseiller-projet dans le PPP, mais l'ADASEA l'a refoulée brutalement. La chasse reste gardée !!!

Installation toujours, en 2008, la Conf' régionale prévoyait la création d'un répertoire pour mettre à disposition entre autres des exploitations de cédants considérées souvent comme trop petites pour le RDI des ADASEA. Avec l'aide d'un informaticien, la Conf' régionale est donc en train de mettre en place un site Internet, la mise en ligne est prévue courant d'année. En plus des paysans cherchant des repreneurs, des porteurs de projet pourront exposer leur requête. Il est prévu aussi d'inscrire les demandes d'autorisation d'exploiter sur lesquelles une mise en concurrence est possible. Tenez-vous informés de l'avancement.

Un bilan après une année de mise en service sera indispensable pour juger de la pertinence de cette initiative.

Sur la PAC, lors de la révision à mi-parcours, les orientations prises ont donné raison à certaines revendications de la Conf' puisque les systèmes herbagers verront leur portefeuille DPU se garnir un peu mieux. Satisfaction toujours, le recours d'Eric Favre pour la revalorisation de ses DPU a porté ses fruits : ainsi chaque paysan engagé dans des MAE (Mesure Agri-Environnementale) pendant la période de référence (2000-2001-2002) pouvait demander une révision de ses DPU (jusqu'au 1 mars 2010) si cela lui était favorable.

Remercions et encourageons ces perturbateurs.



Il n'est pas de petite victoire, sachons les apprécier pour nous ressourcer. A la suite de cela, en interne le comité a réfléchi et travaillé sur la réforme de la PAC 2013 pour apporter de l'eau au moulin de la CPN (Confédération Paysanne Nationale).

Récemment nous nous sommes impliqués dans les élections TPBR (Tribunaux Paritaires des Baux Ruraux) et CCBR (Commission Consultative des Baux Ruraux) en présentant des listes. Nos résultats ne sont pas ceux de la Loire-Atlantique qui ont eu le bonheur d'arriver en tête mais ils nous confortent sur notre place départementale (près de 30% des voix). La faible participation fait tout de même de l'ombre au tableau et la question du maintien de ces instances risque de se poser surtout en temps de désengagement de l'Etat.

Déjà, dans la LMA (Loi de Modernisation Agricole) le ministère et la FNSEA veulent intégrer le concept de « fonds agricole » tel un fonds de commerce, ce qui viendrait confirmer le discours des majoritaires « que nos exploitations sont des entreprises » et non plus des fermes. Et le monde salarié sait ce que nous réserve le terme entreprise. La préservation du statut du fermage est donc indispensable si nous voulons maintenir un tissu rural minimum et la Conf' y veillera.

Certains représentants exprimaient depuis quelques temps leur souhait de démissionner de leur rôle soit par désintérêt ou par manque de disponibilité. Une partie des membres de CDOA a donc été renouvelé (n'hésitez pas à demander la liste des titulaires et suppléants de chaque commission et groupe de travail) ainsi qu'un élu Chambre D'Agriculture (Marie-France Duval remplace Patrick Gaultier). Nous ne soutiendrons jamais assez ces militants pour la défense de notre choix de modèle agricole dans des milieux souvent assez hostiles.

Vie interne toujours, suite à une sensibilisation de la CPN pour se parer juridiquement en vue des prochaines élections chambre, nous avons décidé un toilettage des statuts de la Conf' départementale pour être plus en adéquation avec notre fonctionnement réel. Elément principal, notre ancien modèle demandait des assemblées générales annuelles cantonales ; conscients que cela ne se fait plus, nous demanderons pour la constitution d'un comité départemental représentatif et connecté aux réalités locales à chaque canton ou groupement de cantons de désigner deux adhérents. Complété des militants en représentation dans les différentes instances et du secrétariat, ce comité doit continuer à être l'organe de fond du syndicat.



Santé financière enfin, la révision des statuts devrait conduire à la clôture des comptes bancaires qui peuvent subsister dans certains cantons. Combien en reste-t-il précisément et quelle utilisations des reliquats ?

L'embauche de Pierre Fardeau sous contrat emploi-tremplin a permis de solder les dettes et de rembourser les avances consenties. La prise en charge salariale étant dégressive, la constitution d'une assise financière est indispensable pour affronter les années à venir. Il va sans dire que cela passe par l'implication de chacun en payant régulièrement sa cotisation même si son impasse est parfois considérée comme une des premières économies et en gardant à l'œil que le renouvellement des adhérents est indispensable même si ce n'est pas des plus passionnants.

2009 a confirmé ce que redoutait la Conf' quant au démantèlement des outils de régulation et de gestion des marchés. De plus malgré le dogme asséné de la compétitivité par la productivité, le modèle agricole prôné par les majoritaires ne résiste pas mieux.

Le modèle agricole proposé par la Conf' reste plus que jamais la solution pour les enjeux d'aujourd'hui et de demain tant sur le revenu que l'alimentation, l'environnement ou encore l'avenir du tissu social. Plus facile à dire qu'à mettre en application en ces temps difficiles, serrons-nous les coudes et sachons être solidaires pour avancer ensemble dans la bonne direction !

Raphaël Bellanger,
Sécrétaire Départemental

